

Une plainte pour pollution de l'Alagnon

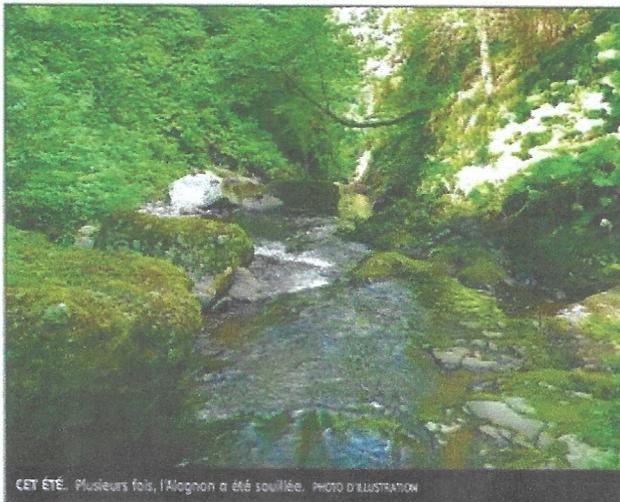
Par deux fois, cet été, des pollutions de l'Alagnon ont été constatées au niveau du Lioran. La société de pêche du Pays de Murat a déposé plainte.

Yann Baysat

Jean-Pierre Pavot est excédé. Lui qui vit ses dernières semaines comme président de l'AAPPMA du Pays de Murat aurait certainement souhaité un autre genre d'été. Mais gérer une association de pêche, c'est être garant de la santé des meilleurs aquatiques. Et il a dû agir en fonction.

Deux épisodes

Tout a commencé le 2 août. « On m'a prévenu de lâchers suspects dans l'Alagnon, au niveau de la station d'épuration du Lioran. J'ai appelé la police de l'eau, la Direction départementale des territoires (DDT), l'Office français de la biodiversité (OFB). Et le lendemain, j'ai déposé plainte à la gendarmerie. » Une plainte nourrie par un deuxième événement, en date du 25 août. Ce jour-là, des techniciens de la Fédération de pêche réalisaient un inventaire piscicole en amont et en aval de la station d'épuration. Et, comme le résume Jean-Pierre Pavot : « Ils ont failli prendre la douche. Pendant qu'ils travaillaient dans l'Alagnon, il y a eu un lâcher de déjections. La



CET ÉTÉ. Plusieurs fois, l'Alagnon a été souillé. PHOTO D'ILLUSTRATION

rivière était complètement souillée. »

Et les résultats de l'opération sont sans appel. En amont de la station, les techniciens ont pu dénombrer 20 truites communes, d'âges différents. L'enquête de gendarmerie devra déterminer les causes de ces pollutions, mais, pour Jean-Pierre Pavot, pas de doute : « Le syndicat mixte du Lioran avait été condamné à faire des travaux sur la station d'épuration. S'ils ont été faits, ils ont été mal faits. Parce que les

pollutions viennent de là, c'est sûr, et elles sont récurrentes. Cette année, la sécheresse, et le niveau plus bas de l'eau, a fait qu'on a pu s'en rendre compte. Mais je ne pense pas que le problème date de cet été : la station est sous-dimensionnée quand il y a du monde au Lioran. »

Précédent

Et les pêcheurs ne sont pas les seuls usagers à se plaindre. Fin juillet, dans un post Facebook, le bureau des guides d'Auver-

gne écrivait : « Dans le canyon Alagnon, nous avons dû sortir précipitamment ce mardi en raison d'une vidange réalisée par la station d'épuration en amont. Ce n'est pas la première fois, les autorités compétentes sont au courant. Cela pose effectivement un problème écologique majeur. »

Des usagers d'autant plus exaspérés que le phénomène n'est pas nouveau. Suite à une pollution sur l'Alagnon, qui avait tué toute la faune sur 300 mètres en

août 2018, le syndicat mixte de la station du Lioran avait été condamné, le 19 décembre 2019, à 5.000 € d'amende, et 5.000 € d'amende avec sursis (100.000 € d'amende dont 50.000 € avec sursis avaient été requis). « La justice avait commencé à prendre la mesure du danger environnemental que représentaient ces agissements, reprend Jean-Pierre Pavot. Mais depuis, rien n'a changé. Tout le monde

s'en fout de la qualité de l'eau. Certains détournent des cours d'eau, des maires lavent leurs camions et rejettent les eaux dans la rivière, des agriculteurs y balancent le petit-lait... Mais que ce soit le Lioran, c'est encore plus rageant. On parle d'une structure qui peut dépenser des millions pour le ski, mais rien pour l'environnement. Et ce sont des élus qui le dirigent, ils devraient être responsables. » ■

Jamel Belaïdi : « un incident isolé auquel nous avons remédié »

Le président du syndicat mixte qui gère la station d'épuration du Lioran, le conseiller départemental Jamel Belaïdi, reconnaît un dysfonctionnement cet été. Selon lui, il s'agit d'un incident isolé auquel nous avons remédié ».

En l'occurrence, « un souci mécanique sur un treuil qui a entraîné ce lâcher. Un seul agent était en poste ce jour-là, les deux autres étaient en congé. Et, suite à un sabotage des fils télécom, l'aërre que nous avons sur les téléphones n'a pas fonctionné. Dès que j'ai été avisé, le technicien est intervenu et le problème a pu être résolu. Mais le mal était fait, et j'ai depuis présenté mes excuses aux pêcheurs. Et nous mettons

tout en œuvre pour que ça ne se reproduise pas. J'ai pris attache avec Suez pour qu'ils nous accompagnent, et j'ai aussi passé une soufflante à l'entreprise qui s'était occupée du treuil. »

À sa connaissance, « c'est la seule pollution qu'on peut imputer à la station. Depuis la condamnation, des travaux ont été faits, et depuis que je suis au syndicat il n'y avait pas eu de problème. Il y a eu un autre épisode de pollution cet été, mais il provenait de la tour Sumène, d'un problème au niveau de son système d'évacuation des eaux usées. Ce n'est pas de notre ressort, mais nos techniciens sont intervenus pour régler le problème. » ■